







# Soirée libérale Endocrinologie

Mercredi 11 octobre 2023

- Etats des lieux et opportunités de s'installer maintenant en libéral
- 2. Témoignages de médecins installés
- 3. Les différents secteurs conventionnels
- 4. Les aides financières à l'installation
- 5. Les outils de l'URPS médecins
- 6. Discussions





# Opportunité de s'installer maintenant en libéral

# Etat des lieux des endocrinologues libéraux en exercice en Ile-de-France

Données\* au 2 octobre 2023

Ces données incluent les endocrinologues en exercice mixte (libéral et salarié) et en cumul emploi-retraite.

Département	Effectif	Age moyen	Part des 65 ans et +	Nombre des 65 ans et +
Ile-de-France	211	57	29 %	61
75 – Paris	81	60	41%	33
77 – Seine-et-Marne	9	58	22%	2
78 – Yvelines	22	56	23%	5
91 – Essonne	13	52	8%	1
92 – Hauts-de-Seine	31	54	13%	4
93 – Seine-Saint-Denis	17	56	18%	3
94 – Val-de-Marne	23	55	35%	8
95 – Val d'Oise	15	57	33%	5

Evolution sur 10 ans France entière\*\*, tout mode d'exercice :

+23%

En 2012:

**1682** dont 805 libéraux (48%)

En 2023:

**2070** dont 888 libéraux (43%)



<sup>\*</sup> Données RPPS

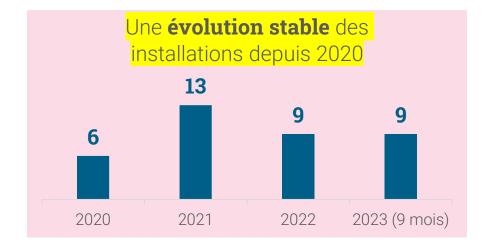
<sup>\*\*</sup> Dataviz DREES

# Les installations en endocrinologie

—— Depuis 2020 en Ile-de-France (2020-2023)

37 nouvelles installations en Ile-de-France depuis 2020

- Moyenne d'âge à l'installation : 42 ans
- 11 installations à moins de 35 ans



Depuis 3 ans, plus d'installations que de départs...







# Témoignages de médecins installés

Paris – 16ème

Mon parcours, mon choix du libéral

- Installation 2 ans et demi après la fin de mon cursus
- Initialement: recherche d'un local au sein d'un groupe multidisciplinaire ou d'une clinique
- Secondairement: achat d'un local, installation avec d'autres endocrinologues
- Prêt: location, matériel, trésorerie
- Leasing d'un appareil d'échographie

# Pourquoi le libéral?

- Liberté d'activité: choix du type d'activité, organisation
- Entreprenariat
- Conciliation vie de famille
- Revenus

# Pourquoi dans cette commune?

- Près de chez moi
- Accessibilité en transport pour moi et pour les patients



Mon activité aujourd'hui

# Variété des pathologies rencontrées

- NB Variable selon région et orientation personnelle
- Diabète/obésité
- Pathologies thyroïdiennes/ échographies
- TCA/PMA
- Cytoponctions thyroïdiennes (une matinée)
- Initiation de pompe à insuline et boucles fermées (association CIRDIA)



- Mon activité aujourd'hui
  - Lundi au jeudi 9h-19h
  - Samedi: 1 par mois
  - Vendredi: travail administratif, association Fenarediam
  - Environ **70 à 80 consultations par semaine** ; en moyenne **30 minutes** par patient (15 minutes pour les téléconsultations)
  - Secrétariat : essentiel. Secrétaire en autoentreprise + Doctolib
  - Je choisis mes vacances, mes horaires : adaptés à mes enfants
  - Temps administratif : courrier, mail, comptabilité
  - Nouvelles technologies: télésurveillance (Mydiabby), télé expertise (Omnidoc), téléconsultation
  - Formation continue: réunions locales, congrès nationaux (SFE, SFD...)

—— Avantages et inconvénients de l'exercice libéral / Mes conseils



- La relation avec les patients: riche, personnalisée
- Ambiance du cabinet beaucoup propice à créer des liens
- Liberté! Souplesse
- Travail en équipe: réseau, associations

### Mes conseils

- Remplacer pour découvrir le libéral
- Variété : cabinet seul, petit groupe, maison de santé, clinique



- Patients plus exigeants, demande de disponibilité
- Routine



Paris – 20ème

Mon parcours, mon choix du libéral

## Mon parcours, ma formation

- Externat à Caen
- Internat Paris / Ile de France
- Master 2
- CCA:
- 2 ans à Cochin (Pr BERTHERAT)
- 1 an à la Pitié Salpêtrière en Médecine nucléaire (Unité RIV – Pr LUSSEY)
- 2 ans en poste partagé ville hôpital
- Actuellement PH temps partiel a la Pitié au sein de l'unité RIV

Installation en 2020 en ville



Mon parcours, mon choix du libéral

# Pourquoi le libéral?

- Suivi des patients au long cours
- Indépendance
- Flexibilité
- Multidisciplinarité, prise en charge coordonnée des patients
- Proximité avec mon domicile
- Ambiance « plus détendue » au cabinet
- Challenge

## Où?Comment?

- MSP Pelleport
- Maison de Santé Pluriprofessionnelle dans le 20eme arrondissement
- Praticiens associés sous forme de SISA (10RL, 2 endocrinologues, 4 médecins généralistes, 2 sages femmes, 1 kiné, 2 IDE)
- Au sein de la structure exercent aussi un diététicien, une psychologue, des kinés et sages femmes collaborateurs...
- 1 secrétaire et 1 assistante médicale sur place
- Subventions versées par la CPAM (ACI): dossier à remplir chaque année pour justifier atteintes objectifs notamment en termes de santé publique
- Exercice libéral, conventionnée secteur 2 Optam



- Mon activité aujourd'hui
  - 2 jours par semaine au cabinet (mardi et jeudi)
  - + parfois le samedi
  - Horaires: 8h30 18h30 (variable)
  - Une pause déjeuner de 1h avec les collègues
  - Pathologies:
  - Thyroïde (beaucoup de prise en charge d'aval de la Pitié Salpêtrière)
  - Calcium
  - Diabète
  - Hirsutisme SOPK
  - Autres: hypophyse, surrénale, gynécomastie, dysphorie de genre... Plus rare
  - Projet de reprendre l'échographie (1/2 journée par semaine pendant 2 ans, interrompu au retour de congé mat)

- Environ 40 patients par semaine
- Consultation : 30 min
- Téléconsultation : 15 min

# A l' hôpital:

Au sein de l'unité RIV de la Pitié Salpêtrière :

- Traitement par I131 (cancer / hyperthyroïdie)
- Échographie
- Scintigraphie thyroïdienne et parathyroïdienne
- Éducation thérapeutique



—— Avantages et inconvénients de l'exercice libéral / Mes conseils



- Activité très diversifiée entre la ville et l' hôpital
- Beaucoup d'interdisciplinarité au sein de la MSP
- Beaucoup de projets en cours, stimulant

### Mes conseils

- Remplacer
- S'entourer : au sein de sa structure ou avec des collègues exerçant en libéral, associations (ADELP par exemple...)



### Inconvénients

- Administratif parfois contraignant côté libéral (mais le fait d'exercer à plusieurs permet de pouvoir échanger, demander conseil aux autres...)
- Pas beaucoup de « temps calmes » entre les deux activités pour gérer l'administratif, répondre aux mails etc... cela demande de l'organisation!



Essonne – Ris-Orangis

Mon parcours, mon choix du libéral

# Mon parcours, ma formation

- Internat Paris / Ile de France
- Master II
- Thèse de science
- HDR en cours
- Ancien assistant des hôpitaux
- PH ½ temps CHSF

Installation en libérale en 2011



Mon parcours, mon choix du libéral

# Pourquoi le libéral ?

- Suivi des patients au long cours
- Indépendance
- Flexibilité
- Prise en charge de la pathologie thyroïdienne

# Où?Comment?

- Ris Orangis
- Remplacement puis installation
- MSP avec 1 endocrinologue



Mon activité aujourd'hui

- 2 jours par semaine au cabinet (mardi et mercredi )
- + le samedi 9-13H
- Horaires: 8h30 18h30 (variable)
- Reprise de l'activité d'échographie thyroïdienne janvier 2024

# A l'hôpital:

- Unité ambulatoire du pied diabétique
- Au cabinet
- 50 patients /semaine



Avantages et inconvénients de l'exercice libéral / Mes conseils



- Liberté
- Pathologies diverses



- Absence de médecine générale
- Administratif

### Mes conseils

Penser au remplacement++





# Les différents secteurs conventionnels

Secteur 1, 2, 2 Optam

# Les différents secteurs conventionnels

Secteur 1, 2, Optam

#### Secteur 1

- Correspond au tarif qui sert de base au remboursement de la caisse d'Assurance maladie
- Droit au dépassement (non remboursés par la Sécurité sociale, proposé lors de certaines exigences du patient, comme la volonté de consulter en dehors des horaires d'ouverture du cabinet)
- Contrepartie : prise en charge partielle des cotisations sociales et de retraite

#### Attention:

le choix du secteur 1 est irréversible

#### Secteur 2

- Permet aux praticiens d'appliquer des honoraires libres (« déterminés avec tact et mesure »)
- Les charges et cotisations sont plus élevées car non prise partiellement en charge par la Sécurité sociale.
- Patients remboursés sur une base inférieures à celle du S1 et incitation pour les mutuelles à limiter les remboursements

Accessible aux anciens **chefs de clinique** et sur titres divers



Option pratique tarifaire maîtrisée

- Contrat avec l'Assurance maladie pour les médecins en secteur 2
- Objectif : maîtriser les dépassements d'honoraires du médecin

#### Le contrat comporte 2 engagements

- le médecin s'engage à facturer un certain pourcentage de son activité sans dépassement d'honoraire (au tarif sécu)
- le médecin s'engage, pour les actes sur lesquels il pratique des dépassements, à respecter un plafond de dépassement moyen

#### Ces seuils sont définis

 pour les médecins primo-installants, en fonction des moyennes de pratique des médecins de secteur 2 de leur discipline dans la région

#### Si le médecin respecte ces critères

- prise en charge partielle des cotisation sociales par la sécu proportionnelle à l'activité en tarif opposable (S1) comme pour le S1
- les patients sont mieux remboursés (par l'Assurance maladie et les mutuelles)
- Le médecin peut demander, avant son installation, à rencontrer un Délégué de l'Assurance Maladie du département, qui pourra le renseigner sur les seuils applicables dans son cas et faire une simulation des indemnités.



# Les aides financières à l'installation

# Aide financière individuelle : le CAIM

### France entière - Assurance maladie

#### Le contrat d'aide à l'installation des médecins (CAIM)

Une aide pour faire face aux frais d'investissement de début d'activité pour les médecins qui s'installent dans une **zone d'intervention prioritaire** (ZIP) où l'accès aux soins est difficile.

### **Avantages**

- Pour une activité minimale de 4 jours par semaine, attribution d'une aide forfaitaire de 50 000 €
- Possibilité de majorer ce forfait d'un montant de 2 500€ si activité parallèle au sein d'un hôpital de proximité.



#### Durée du contrat

- 5 ans
- Le médecin ne peut bénéficier du CAIM qu'une seule fois.
- Contrat tripartite avec la CPAM et l'ARS

#### **Conditions d'adhésion**

- S'installer ou être installé en zone ZIP depuis moins d'un an
- Exercer en secteur 1 ou en secteur 2 (OPTAM ou OPTAM-CO à partir de 2017)
- Exercer une activité libérale au minimum 2,5 jours / semaine
- Exercer au sein d'un **groupe** entre médecins ou d'un groupe pluriprofessionnel ou appartenir à une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) ou une équipe de soins primaires (EPS)
- Participer à la permanence des soins ambulatoire (PDSA)
- Exercer au moins **5 ans** dans la zone à compter de la date d'adhésion



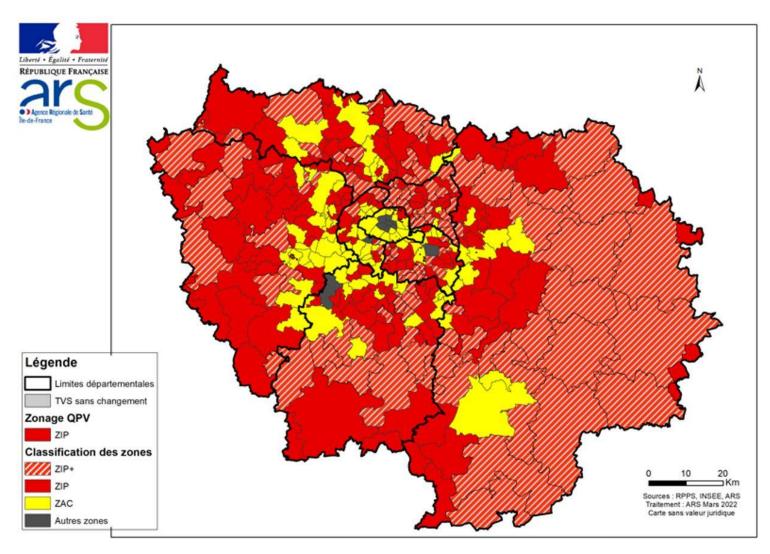
# Les zones où bénéficier d'une aide financière

Zonage de l'ARS Ile-de-France – mars 2022

Zones d'intervention prioritaires(ZIP) = rouges

Zones d'action complémentaire (ZAC) = jaune

Zones blanches = gris





# Les outils de l'URPS médecins

# Le guide du contrat entre médecin libéral et établissement privé

Recommandations et pièges à éviter



#### **Double constat:**

- Besoin de faire connaître aux médecins les aspects juridiques
- Nécessité d'être plus que jamais vigilant sur les conditions d'exercice des médecins libéraux dans un contexte de mutualisation de la gestion des établissements de santé privés par quelques grands groupes financiers
  - En partenariat avec l'Ordre des médecins

# Consultable en ligne

https://www.urps-med-idf.org/category/publications/guides-professionnels/



# Parrainage médecin libéral / Externe, interne, CCA

Adopte un doc

### **Objectif:**

- Répondre aux questions des étudiants, les conseiller, leur permettre de bénéficier de l'expérience d'un confrère hors cadre hospitalier, c'est-à-dire avec neutralité. Lancé en décembre 2022.
  - Plateforme en ligne : <u>urps-med-idf.org/adopte-un-doc-parrainage-medecin-etudiant/</u>
  - 94 médecins volontaires
  - Faire connaître la médecine libérale aux futurs diplômés





# Vous informer sur l'exercice libéral

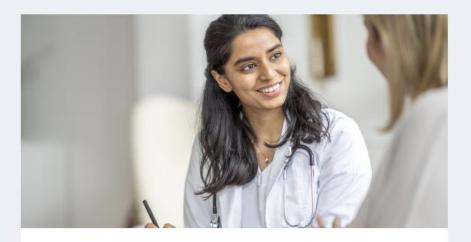
Le site de l'URPS médecins lle-de-France



S'installer et exercer au quotidien Nos services Nos publications Qui sommes nous ?

#### MON INSTALLATION

Un projet d'installation en libéral en Ile-de-France ? L'URPS médecins est à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet



Vous avez un projet d'installation en libéral dans la région Ile-de-France, l'URPS médecins met toutes les ressources nécessaires à votre disposition. Découvrez notamment nos conseils, les étapes incontournables, et les aides financières mobilisables.

Que vous souhaitiez simplement découvrir l'exercice en libéral, vous installer au sein d'un cabinet ou créer voter propre structure, l'URPS médecins vous propose un accompagnement individuel et personnalisé : la permanence d'aide à l'installation.



#### Les 10 conseils pour réussir

Certes il n'existe pas de règles absolues pour réussir son installation mais quelques conseils peuvent parfois être utiles.

#### Les 10 étapes administratives



Les étapes administratives pour s'installer en libéral se sont beaucoup simplifiées ces dernières années, certains organismes centralisant les démarches.

#### Zones déficitaires (ARS 2022) et aides à l'installation et au maintien



Des aides financières pour l'installation sont mobilisables sous certaines conditions.

#### Découvrir l'exercice libéral



Externes ou internes en médecine, des outils sont disponibles pour découvrir les spécificités de ce mode d'exercice.

#### Les spécialités

Un tour d'horizon de l'exercice libéral spécialité par spécialité.

#### Où s'installer en Ile-de-France?



Une cartographie de la démographie médicale en Ile-de-France.

# Trouver votre remplacement ou une opportunité d'installation

Le site de l'URPS médecins lle-de-France

### Une plateforme d'annonces









#### LES OUTILS DE L'URPS MÉDECINS

# Répondre à vos questions

Les permanences d'aide à l'installation

- Vous rencontrez les acteurs départementaux de votre installation : CPAM, ARS, Ordre, URPS confrères installés...
- Vous bénéficiez de tous les conseils utiles :
  - Conseils professionnels,
  - Conseils administratifs,
  - Opportunités d'installation...
- ... et d'un accompagnement sur mesure

Mensuelles

Dans chaque département





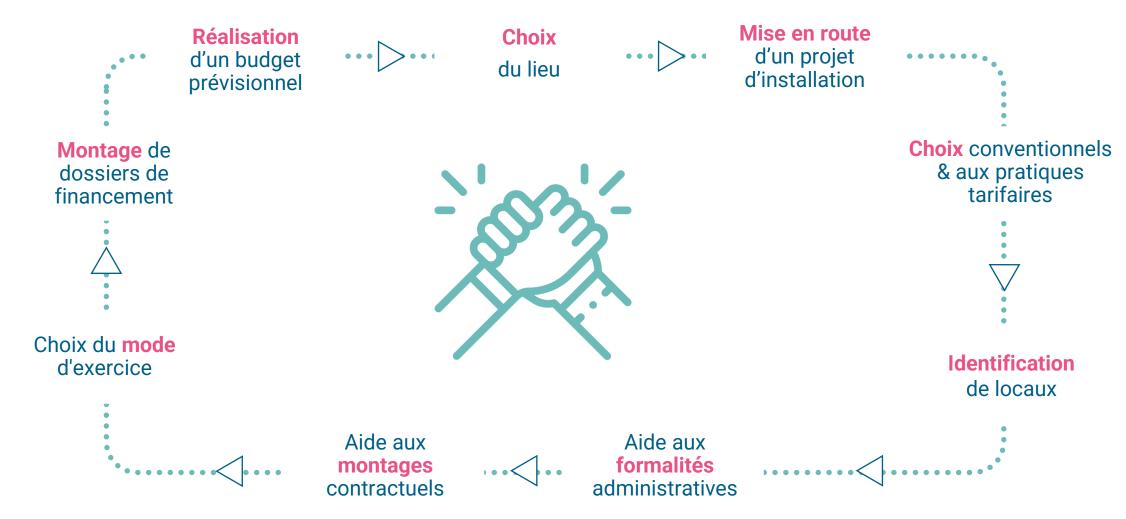








# L'URPS vous accompagne dans votre projet professionnel





#### MÉDECINS

# La Centrale de référencement pour les médecins libéraux d'Ile-de-France



#### **Fonctionnement**

Une centrale de référencement pour soutenir les médecins libéraux dans leurs démarches d'achats :

- · consommables : dispositifs médicaux, fournitures de bureau...,
- · investissements: défibrillateurs, échographes...,
- prestations de services : nettoyage des locaux, traitement des DASRI...

#### Pour qui?

Un service accessible par abonnement (90 € / an) à l'ensemble des médecins libéraux franciliens, installés en cabinet et en cours d'installation.

#### Des médecins au cœur du fonctionnement

Des médecins libéraux sollicités sur les différentes thématiques abordées afin de veiller à sélectionner les meilleures offres, spécialité par spécialité.

Un espace d'échanges pour partager son avis sur les offres référencées et soumettre de nouveaux besoins.

#### Une indépendance vis-à-vis des fournisseurs

La seule préoccupation est d'apporter **un service aux médecins**, avec des offres référencées de qualité et des prix préférentiels.

# Faites des économies, abonnez-vous à La Centrale!

#### **Anaïs PIGNON**

Responsable de la centrale de référencement 01 40 64 56 90 anais.pignon@urps-med-idf.org

urps-med-idf.org



#### PLUS D'INFORMATIONS SUR LA CENTRALE





# Accompagnement à la gestion entrepreneuriale

#### **Fonctionnement**

Un accompagnement pendant les **12 premiers mois de votre installation** sur toutes les **questions juridiques et comptables professionnelles** 

#### Pour qui?

Les **médecins libéraux installés en lle-de-France** peuvent bénéficier de ce service en amont de leur installation ou durant les mois qui suivent leur début d'exercice: période d'accompagnement 12 mois à la signature du contrat.

#### **Quels types de questions?**

Mise en place d'un suivi et conseil individualisé de premier niveau dans les domaines suivant :

- Domaine juridique (sous quel type de structure exercer, quel type de bail contractualiser, problématiques du droit du travail ...)
- Domaine règlementaire (Déclaration, autorisation, registre...)
- Domaine social (Embauche, contrat, paye, congés, rupture...)
- Domaine fiscal (Exonération, déclaration...)
- Domaine comptable (Conseil et mise en place...)

Service proposé gratuitement aux médecins, pris en charge dans le cadre du protocole ARS-URPS médecins.

#### **Camille PICHON**

Responsable accompagnement gestion entrepreneuriale 01 40 64 56 91 camille.pichon@urps-med-idf.org

urps-med-idf.org

Protocole ARS / URPS







# Suivez-nous sur les réseaux sociaux



@urps\_med\_idf



@URPSmedecinsIDF



URPS médecins libéraux Ile-de-France



@urps\_med\_idf



URPS médecins libéraux Ile-de-France



